

appel à des experts locaux et régionaux pour des formations, de l'assistance technique et des collaborations institutionnelles, afin d'obtenir des résultats plus pertinents et plus durables.

Les partenaires de projet élaboreront ensemble des plans de travail annuels et présenteront chaque année un rapport d'avancement au moyen de formulaires simples mettant en relief les indicateurs de suivi des objectifs, réalisations et produits.

La Nuffic suit l'évolution du projet en consultant les rapports d'avancement, en effectuant des visites et en communiquant avec les responsables du projet. Le cadre logique du projet forme la base du suivi interne par les partenaires et du suivi externe par la Nuffic.

Communauté de pratique

La Nuffic encourage vivement la mise en place d'une communauté de pratique réunissant toutes les parties prenantes du programme NICHE et leur permettant d'échanger des informations, des expériences et des savoir-faire dans les pays participants ainsi qu'aux Pays-Bas.

Informations complémentaires

Des informations actualisées concernant le programme, les procédures et les projets sont disponibles sur le site www.nuffic.nl/niche.



E-bulletin NFP-NPT-NICHE

Chaque trimestre, la Nuffic publie un bulletin électronique d'information actualisé sur les programmes NFP, NPT et NICHE, l'état des projets, les appels d'offres de subvention, les visites sur le terrain, les dates limites et autres dates importantes. Vous pouvez vous y abonner sur le site www.nuffic.nl/niche.

Nuffic
Kortenaerkade 11
Boite postal 29777
2502 LT La Haye
Pays-Bas
+31 70 4260 260
www.nuffic.nl

Avertissement

La Nuffic a apporté le plus grand soin à la rédaction de ce document. Toutefois, elle ne peut garantir l'exactitude ou l'exhaustivité de ces informations après la date de leur publication, celles-ci pouvant depuis avoir fait l'objet de modifications ou de mises à jour. La Nuffic se dégage de toute responsabilité en cas de tels changements et vous recommande d'effectuer vous-même les vérifications nécessaires.

La Nuffic détient les droits de propriété intellectuelle sur cette publication. Toute reproduction, conservation dans un système de recherche automatique ou publication sous quelque forme que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite préalable de l'auteur.

© Nuffic, septembre 2010

www.nuffic.nl/niche

NICHE



Ministry of Foreign Affairs

nuffic

NICHE

Programme néerlandais de
Renforcement des
Capacités dans l'Enseignement
post-secondaire (NICHE)

Ce dépliant fournit une brève présentation de NICHE, un programme financé par le gouvernement néerlandais pour le renforcement des capacités dans l'enseignement post-secondaire et la formation professionnelle des pays en développement. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.nuffic.nl/niche.

Netherlands organization
for international cooperation
in higher education

Présentation

Depuis près de cinquante ans, le gouvernement néerlandais soutient le renforcement durable des capacités institutionnelles dans l'enseignement post-secondaire et la formation professionnelle des pays en voie de développement. Le programme NICHE a pour vocation de lutter contre les insuffisances en personnel qualifié dans le cadre d'un renforcement durable des capacités, contribuant ainsi à réduire la pauvreté dans ces pays.

Les secteurs ciblés par NICHE sont ceux qui bénéficient du soutien du programme bilatéral néerlandais pour la coopération, avec une attention toute particulière pour l'enseignement post-secondaire. Le programme NICHE vise à contribuer à la réalisation des objectifs définis par le gouvernement pour les secteurs en question.

Certains thèmes transversaux sont également pris en considération. A tous les niveaux du programme, NICHE accorde une attention particulière aux questions du genre ainsi qu'aux liens entre le renforcement des capacités et les besoins du marché de l'emploi.

NICHE réunit l'expertise de prestataires néerlandais et de prestataires locaux et régionaux au service des organisations sollicitantes. L'aide apportée peut cibler toutes sortes de structures établies, comme les établissements d'enseignement post-secondaire, les ministères de l'Education, les commissions nationales et les organisations non gouvernementales (ONG). La sélection des domaines d'intervention s'effectue en collaboration avec l'Ambassade des Pays-Bas (APB) et les pouvoirs publics dans le pays concerné. Le programme NICHE est

géré par l'Organisation néerlandaise pour la Coopération internationale dans l'Enseignement supérieur (Nuffic), au nom du gouvernement des Pays-Bas. Au total, le budget disponible pour la période 2009-2012 est d'environ 150 millions d'euros.

Pays participant au programme NICHE

La politique néerlandaise de coopération au développement s'adresse à un nombre limité de pays. Les 23 pays suivant participent au programme NICHE:

Afghanistan	Kosovo
Afrique du Sud	Mozambique
Bangladesh	Nicaragua
Bénin	Ouganda
Bhoutan	Rwanda
Colombie	Sud-Soudan
Egypte	Suriname
Ethiopie	Tanzanie
Ghana	Viêt Nam
Guatemala	Yémen
Indonésie	Zambie
Kenya	

Bref aperçu des six principales étapes du cycle de programme NICHE :

1 Identification de la demande

NICHE est un programme régi par la demande et axé sur les besoins. Les autorités nationales, les APB et la Nuffic sélectionnent donc en commun les secteurs et les thèmes à privilégier.

La procédure d'identification de la demande se base sur les structures de la politique nationale, l'analyse des capacités dans les secteurs d'activités et les institutions concernés, les priorités politiques ainsi que les mécanismes de coordination entre PTF et

leurs interventions. Cette procédure varie donc selon les pays participants.

L'identification de la demande s'appuie autant que possible sur les analyses et plans stratégiques des pays concernés. Si nécessaire, la Nuffic réalise des études complémentaires et organise des réunions de concertation avec les parties prenantes.

Sont identifiés à l'issue de cette procédure :
-les secteurs et les thèmes devant bénéficier d'un soutien
-les objectifs à atteindre
-les résultats et produits escomptés
-les indicateurs permettant de mesurer l'avancement du projet
-les organisations susceptibles de bénéficier du programme

Ces données sont intégrées dans un profil de programme et dans des plans sectoriels de mise en œuvre. Les autorités nationales sélectionnent les organisations susceptibles de contribuer à la réalisation des objectifs définis dans le profil de programme, qui sont invitées à participer.

2 Formulation d'un avant-projet

La procédure de formulation commence par un diagnostic des besoins en capacités de l'organisation bénéficiaire, en tenant compte des facteurs institutionnels et du contexte. Les résultats de cette analyse servent à définir l'objectif du projet proposé ainsi qu'à estimer les résultats escomptés et les effets attendus à plus long terme. La Nuffic invite ensuite les organisations sélectionnées à rédiger un avant-projet avec le soutien éventuel d'experts locaux ou régionaux.

Ces projets doivent contribuer à la réalisation des objectifs définis pour le(s) secteur(s) concerné(s). La Nuffic, s'appuyant sur l'expertise de PricewaterhouseCoopers, désigne les responsables de la gestion financière du projet.

3 Appariement de l'offre et de la demande

La Nuffic évalue la qualité technique de l'avant-projet et se charge de trouver un partenaire adéquat aux Pays-Bas pour l'organisation bénéficiaire. Le type de procédure mise en œuvre pour faire correspondre l'offre et la demande dépend de l'ampleur du budget du projet.

Si le budget est supérieur à 200 000 euros, la Nuffic organise un appel d'offres de subvention aux Pays-Bas. Pour les budgets allant de 50 000 à 200 000 euros, il est procédé à une pré-qualification suivie d'une phase d'évaluation des offres. Les projets d'un budget inférieur à 50 000 euros sont directement attribués par la Nuffic à un prestataire néerlandais.

Celui-ci est en droit de former un consortium avec des partenaires de quelque pays que ce soit. Peuvent y participer des organisations de toutes sortes disposant du savoir-faire correspondant aux besoins de l'organisation sollicitante. A cet égard, la Nuffic encourage vivement le recours à des experts issus de la sous-région de l'organisation bénéficiaire.

Les propositions et « lettres d'intention » soumises par des organisations néerlandaises sont examinées par un Comité d'Evaluation des Offres (CEO) au sein duquel est représentée l'organisation bénéficiaire. L'évaluation s'effectue selon des critères de qualité et de coût.

4 Catégories d'aide et d'interventions

Le programme apporte différents types d'aide (distincts ou combinés) :

- Assistance technique, par exemple :
 - Formation du personnel
 - Développement des curricula
 - Renforcement des ressources didactiques
 - Assurance qualité
 - Renforcement de la gestion
 - Systèmes d'information de gestion
- Investissements (maximum 20% du budget fixé pour le projet)
- Durée maximale du projet : quatre ans

5 Octroi des subventions et approbation du plan de projet définitif

Après avoir sélectionné un prestataire néerlandais, la Nuffic accorde la subvention pour la réalisation du projet. Une courte phase de démarrage peut alors avoir lieu. Pendant cette période, les organisations partenaires rédigent conjointement un plan de projet définitif comprenant un plan de travail détaillé pour la première année du projet ainsi que des prévisions opérationnelles et financières pour les années suivantes.

6 Mise en œuvre du projet

Les partenaires sont ensemble responsables de la mise en œuvre de leur projet.. Ils feront

Caractéristiques fondamentales du programme NICHE

- Action régie par la demande
- Appropriation des problèmes et de leurs solutions par les pays eux-mêmes
- Alignement du programme sur les priorités de politique nationale et le secteur de l'enseignement post-secondaire
- Adéquation avec les programmes bilatéraux néerlandais de coopération au développement
- Attention aux questions liées au genre et aux besoins du marché du travail
- Harmonisation avec les programmes des autres Partenaires Techniques et Financiers (PTF)
- Appariement de l'offre et de la demande par le biais d'appels d'offres de subvention
- Recours important à l'expertise locale et régionale
- Gestion en fonction des résultats et réalisations à atteindre
- Flexibilité des modalités de soutien
- Cohérence entre les différents projets du programme au niveau national
- Intégration et pérennisation du renforcement des capacités
- Approche d'organisation apprenante

NICHE